

FICHE DE DONNEES DE SECURITE C.E.E.		Date : 03/11/2009 version : -
NOM : MARFEU SURACTIVE	CODE : 523000	Page : 1 / 4



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : MARFEU SURACTIVE

Code : 523000

Fournisseur :

PURODOR - MAROSAM

Adresse : ZI Route de Bourgtheroulde 27670 BOSC-ROGER-EN-ROUMOIS

Téléphone : 02 35 05 20 50

Télécopie : 02 35 05 20 59

Courriel : contact@marosam.fr

N° d'appel d'urgence Centre Anti-Poison Paris : 0 1.40.05.48.48

ORFILA : 01.45.42.59.59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
Risque d'effets corrosifs graves.

Classement de la Préparation :

Corrosif

R 35

Provoque de graves brûlures.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

INDEX 019-002-00-8 CAS 1310-58-3 CE 215-181-3 HYDROXYDE DE POTASSIUM | Concentration $\geq 10.00\%$ et $< 25.00\%$.

Symbole: C R: C;R35 Xn: R22

Autres substances apportant un danger :

CAS 85408-49-7 CE 287-011-6 N-(DODECYL TETRADECYL)-N-N-DIMETHYLAMINE N-OXIDE | Concentration $\geq 0.00\%$ et $< 2.50\%$. Symbole: Xi N R: Xi;R38-R41 N: R50

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

Retirer le sujet de la zone exposée pour l'amener à l'air libre, le tenir au chaud et au repos.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé; ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyeur connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE C.E.E.		Date : 03/11/2009 version : -
NOM : MARFEU SURACTIVE	CODE : 523000	Page : 2 / 4



6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes de nettoyage :

Neutraliser avec un décontaminant acide.

En cas de souillure du sol, et après récupération du produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte et non combustible, laver à grande eau la surface qui a été souillée.

Si le déversement est important, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'un équipement de protection.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

Rincer à l'eau claire.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Utilisation de gants, tabliers, lunettes, matériels de protection appropriés

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Stockage :

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Conserver hors de la portée des enfants.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ED 984 et Arrêté Français du 30/06/04:

France	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes:	TMP N°:
1310-58-3	-	-	-	2	-	-

Valeurs limites d'exposition (2003-2006):

ACGIH/TLV	TWA:	STEL:	Ceiling:	Définition:	Critères:
1310-58-3	-	-	2 mg/m3	-	-

Protection des mains :

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés.

Protection des yeux et du visage :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à la disposition du personnel des gants, des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier une combinaison et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE C.E.E.		Date : 03/11/2009 version : -
NOM : MARFEU SURACTIVE	CODE : 523000	Page : 3 / 4



Informations générales :

Etat Physique : Liquide Fluide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation : Base forte.
 Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est : 14.00 .
 Point/intervalle d'ébullition : non précisé
 Intervalle de Point Eclair : non concerné.
 Pression de vapeur : non concerné.
 Densité : > 1
 Hydrosolubilité : Diluable.

Autres informations:

Point/intervalle de fusion : non précisé
 Température d'auto-inflammation : non précisé.
 Point/intervalle de décomposition : non précisé.

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

Matières à éviter :

Le mélange avec les acides forts.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal provoque des destructions tissulaires en moins de trois minutes.

En cas d'ingestion :

provoque des brûlures et douleurs buccales, rétrosternales et épigastriques.
 provoque des douleurs et sensation de brûlures buccopharyngée, buccales, rétrosternales et épigastriques, nausées, vomissements.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

corrosif, provoque de graves brûlures.
 Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu' une application sur la peau saine et intacte d' un animal provoque des destructions tissulaires en moins de 3 minutes.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

risque de lésions sévères de la cornée, la conjonctive et la sclérotique.
 Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir en cas d' application sur l' oeil de l' animal , des graves lésions oculaires persistant 24 heures au moins.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
 Les agents tensio-actifs sont biodégradables en conformité avec le règlement n°648/2004

Selon la Directive 2006/8/CE:

CAS	CE	
85408-49-7	287-011-6	N-(DODECYL TETRADECYL)-N-N-DIMETHYLAMINE N-OXIDE
	CL50 (Poisson) 96h (mg/l)	100.000000

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets:

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.
 Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.
 Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.
 On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE C.E.E.		Date : 03/11/2009 version : -
NOM : MARFEU SURACTIVE	CODE : 523000	Page : 4 / 4



Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2009 - IMDG 2008 - OACI/IATA 2009).

Classification:

UN3266=LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	8	C5	III	8	80	LQ7	274	E1	3E	
IMDG	Classe	2°Etiqu.	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ			
	8	-	III	5 L	F-A,S-B	223 274	E1			
IATA	Classe	2°Etiqu.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ	
	8	-	III	818	5 L	820	60 L	A3	--	
	8	-	III	Y818	1 L	-	-	A3	--	

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été prise en compte la directive 2008/58/CE portant 30ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

A aussi été prise en compte la directive 2009/2/CE portant 31ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

A aussi été pris en compte le Règlement (CE) no 1272/2008.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Classement de la Préparation :

Corrosif

Contient du :

215-181-3 HYDROXYDE DE POTASSIUM

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

- R 35 Provoque de graves brûlures.
- S 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- S 25 Éviter le contact avec les yeux.
- S 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
- S 64 En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
- S 20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Dispositions particulières :

Fermeture de sécurité pour enfants (Annexe IV A2 1999/45/CE)

Indication de danger détectable au toucher.

16 - AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3:

- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 35 Provoque de graves brûlures.
- R 38 Irritant pour la peau.
- R 41 Risque de lésions oculaires graves.
- R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Étiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 90 7/2006):

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques